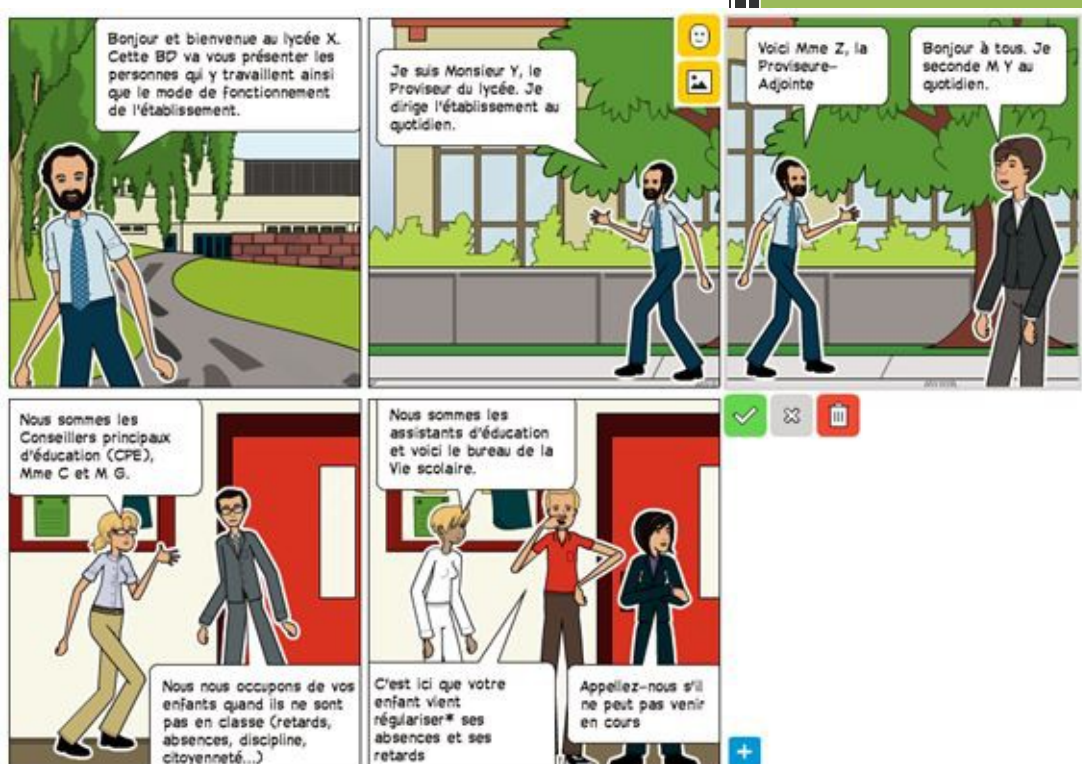


# LA BD DES PARENTS



Réalisé dans le cadre de la formation des T1 de l'Académie d'Amiens.

**AGUERGARAY Julie**, *Conseillère Principale d'Education au Lycée professionnel Amyot d'Inville - Senlis*

**CALON Eric**, *Conseiller Principal d'Education au Lycée des métiers Antoine LAVOISIER - Méru*

**DELLA SANTA Damien**, *Conseiller Principal d'éducation au Lycée professionnel Donation Robert et Nelly de Rothschild – Saint-Maximin.*

**DEPOORTERE Diane**, *Conseillère Principale d'Education au Lycée général et technologique Hugues CAPET - Senlis*

## CONSTAT – ÉVALUATION DIAGNOSTIQUE

Sociologues, professeurs, Conseillers principaux d'éducation (CPE), politiques... mettent en avant la difficulté qu'éprouve l'École aujourd'hui pour communiquer avec les familles (causes historiques, sociales, économiques, psychologiques...).

Les relations entre les parents et l'école n'ont pas cessé d'être un questionnement pour tous les acteurs éducatifs. Historiquement, l'école et la famille sont deux espaces aux frontières marquées entre instruction et éducation. Au fil des années, on est passé d'une école « sanctuaire du savoir » à une école « ouverte » sur la société. Un premier tournant a lieu suite à la loi d'orientation du 10 Juillet 1989 qui inclut les parents comme membres de la communauté éducative et qui introduit le concept de coéducation. En dépit de cette volonté d'ouverture, la relation école famille peine à se construire, les parents étant jugés tantôt absents, tantôt omniprésents par des professionnels qui ne vivent pas toujours bien une « intrusion » des familles dans leur environnement d'évolution. En 2006, le rapport de l'inspection générale consacré à la place et au rôle des parents à l'école propose des solutions pour permettre « un véritable échange ». Il fut suivi de peu d'un décret (2006-137) qui modifie le code de l'éducation, et qui insiste sur plusieurs droits fondamentaux des parents (droit d'expression, droit d'information), et reconnaît d'une part « le professionnalisme des enseignants » et d'autre part « les responsabilités éducatives des parents ». Depuis, de nombreux rappels sont effectués dans les circulaires de rentrée, comme celle de 2012 qui insiste « sur l'absolue nécessité, pour chacun, quelle que soit sa fonction, de tout mettre en œuvre pour améliorer l'implication des parents. » La loi d'orientation de Refondation de l'école de 2013 reprend ces principes en insistant sur le fait qu'ils doivent être appliqués dans les établissements scolaires. Le fait de « rendre effectif » les droits des parents, de créer une « véritable » coéducation laisse entrevoir les difficultés rencontrées sur le terrain par les différents acteurs pour travailler ensemble. Il est également fait mention qu'une attention particulière était attendue envers les familles « les plus éloignées du système éducatif. » C'est dans cette démarche que s'inscrit notre projet.

Dans le groupe, nous sommes nombreux à être confrontés à des familles qui ne possèdent pas les codes de l'institution scolaire, telles que les procédures d'absences, de retards, la lecture d'un bulletin scolaire, les missions des personnels... D'autres freins apparaissent telle que la non maîtrise de la langue, ou de l'informatique (Pronote). Ce manque d'information engendre des problématiques de communication, car les parents ne savent pas toujours se situer. Certains fuient les établissements scolaires, parfois du fait d'une mauvaise expérience ou d'appréhensions quant au jugement de leur statut de parents, et d'autres sont trop présents, qualifiés d'envahissants, car ne savent pas comment procéder et vers qui se tourner pour répondre à leurs questionnements.

## ENJEUX DU PROJET

La réunion de début d'année permet aux parents qui s'y présentent de rencontrer les professeurs et les CPE et de comprendre quelles sont leurs attentes, de voir comment fonctionne l'établissement et de discuter avec eux. Seulement, tous ne peuvent ou n'osent s'y rendre.

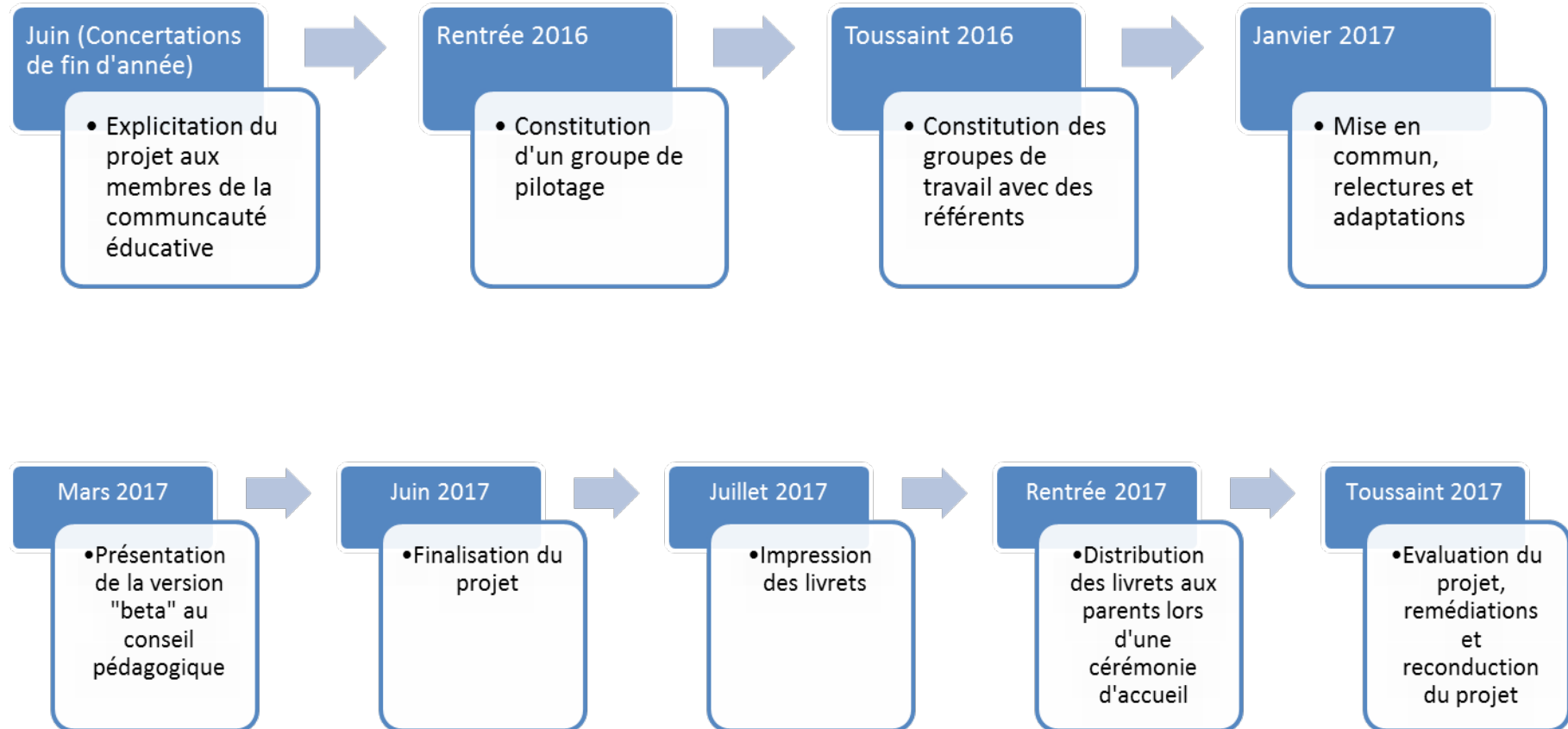
Il nous a semblé plus simple de partir sur une matrice de livret-BD intitulé « La BD des parents au lycée » conçu par les professionnels de l'Education (CPE, enseignants, personnels médico-sociaux, personnel administratif...), mais aussi en lien avec les parents (associations de parents d'élèves) et dessiné par les élèves à destination des familles et distribués lors des inscriptions ou lors de l'arrivée d'un nouvel élève.

Le contenu de ce livret présente les différents personnels ainsi que leur fonction dans l'établissement scolaire. Le but est avant tout d'informer les parents afin que ceux-ci maîtrisent mieux les codes du lycée. Il convient alors de donner une place à tous les membres de la communauté éducative, afin de créer du lien professionnel lisible et explicite. Cette information doit permettre un lien durable avec les parents, l'amorce d'une réelle coéducation, afin que ceux-ci prennent pleinement part à la scolarité de leurs enfants. Ce travail à destination des familles doit s'inscrire dans un projet large d'amélioration du climat scolaire, où les personnels de l'établissement travaillent ensemble et avec les parents à la réussite des élèves et à leur épanouissement.

## AXES STRATEGIQUES RETENUS ET EFFETS ATTENDUS

Axes stratégiques	Effets attendus
<b>Ouverture de l'école aux parents</b>	<b>Amorcer et faciliter le travail de coéducation</b>
Accueillir les parents dans l'établissement	Amorcer le travail de coéducation
Favoriser la communication au quotidien	Apaiser le climat scolaire
<b>S'appuyer sur les talents des élèves</b>	<b>Dynamisme éducatif autour d'un projet commun</b>
	Améliorer le vivre ensemble
Travail entre les différents acteurs du lycée	Maintenir ou améliorer un bon climat scolaire. Favoriser le travail avec des partenaires internes et externes.
Identifier clairement les adultes au sein de l'établissement.	Dès l'entrée en 2 <sup>nde</sup> chaque élève est capable de déterminer la personne ressource du lycée en fonction de ses besoins.
Valorisation et estime de soi	Même si c'est un projet qui est long à mettre en place, à cause de la conception pure de la BD, c'est un outil qui peut être utilisé pour d'autres établissements et à plus long terme.
Renforcer le lien collège/lycée (dans le cas où le projet se ferait en partenariat avec un collège)	Ce partenariat permettra aux collégiens d'appréhender autrement leur arrivée au lycée (enlever toute appréhension liée à un nouvel établissement)

## CALENDRIER PREVISIONNEL



## DESCRIPTION DU PROJET

L'objectif est de constituer une bande dessinée à destination des parents afin d'explicitier les différents codes de l'école pour amorcer et faciliter le lien de coéducation. Il pourra également être traduit en différentes langues (portugais, arabe, turque, lingala...).

L'idée est d'impliquer l'ensemble de la communauté éducative pour la réalisation de ce document.

### Le groupe de pilotage est composé de :

- Un personnel de direction
- Un personnel d'éducation
- Des représentants des enseignants (Coordonnateurs, professeurs de langues, représentant des spécialités (notamment milieu artistique et communication) ; FLE et quelques volontaires.
- Des représentants des parents
- Des représentants d'élèves (CVL).
- Des partenaires extérieurs volontaires (conseil régional, mairie, associations...)

### Les groupes de travail :

**Scénarii :** Un adulte référent (enseignant de lettres), Une classe choisie selon un projet de classe.

**Dessins (1à 3) :** Un coordonnateur pour répartir les planches (membre du groupe de pilotage). Trois adultes référents (enseignants d'arts, de communication...), une dizaine d'élèves par groupe (1/2 groupe ou volontaires sur le temps du midi).

**Traduction :** Un adulte volontaire (FLE) et des élèves bilingues, associations...

**Communication :** Un adulte (membre du groupe de pilotage) et un groupe d'élèves (projet de classe ou volontaires)

## CONTENU : PRÉSENTATION D'UN ETABLISSEMENT SCOLAIRE



## CONTENU : PRÉSENTATION DE SCÉNETTES

Le projet peut également être pensé sous la forme de « scénettes » qui retraceraient la vie quotidienne d'un élève et qui présenteraient les différents personnels ainsi que les différents services, tout en donnant un aperçu du rôle de chacun. Voici quelques exemples de scénettes :

- La vie scolaire : un élève se rend au bureau de la vie scolaire afin de régulariser une absence.  
**Personnels présents/mentionnés** : Les assistants d'éducation et les parents.

- Le bureau du CPE : Un élève et sa famille rencontrent le CPE pour faire le point sur son comportement, ses notes, son ressenti ainsi que celui des parents.

**Personnels présents/mentionnés** : Le CPE, les parents, le professeur principal

- Un cours en classe : Les élèves assistent à un cours avec un enseignant. La scénette mettra en avant les ressources pédagogiques disponibles dans l'établissement (exemple : utilisation d'un tableau numérique en histoire-géographie).

**Personnels présents/mentionnés** : Les élèves, le professeur

- Heure de vie de classe : Les adultes discutent avec les élèves du ressenti, des difficultés rencontrées dans la classe, moment de partage et de dialogue.

**Personnels présents/mentionnés** : Le CPE, le professeur principal, l'équipe enseignante.

- Le réfectoire : Après s'être renseigné au service de l'intendance, un élève se rend au réfectoire où il choisit son repas. La scénette peut mettre en valeur les actions menées dans l'établissement, (exemple : projet « lutte contre le gaspillage alimentaire » ou nourriture « bio »).

**Personnels présents/mentionnés** : Les agents, l'intendance et le service de restauration, les assistants d'éducation.

- Le conseil de classe : Un élève délégué et des représentants de parents d'élèves assistent à un conseil de classe.

**Personnels présents/mentionnés** : Le chef d'établissement, Le CPE, les délégués élèves, les représentants de parents d'élèves, le professeur principal, l'équipe enseignante.

- L'infirmier(e) : Un élève se rend à l'infirmier(e) car il ne se sent pas bien. L'infirmier(e) le soigne et téléphone à la famille.

**Personnels présents/mentionnés** : L'infirmier(e), les parents.

## FINANCEMENT

Le financement du projet pourrait être à son image : collaboratif. C'est-à-dire qu'une partie serait prise en charge par l'établissement et une partie par le Conseil régional. Cela permettrait d'alléger les frais pour chacune des parties tout en donnant un caractère officiel à la BD et en lui accordant une plus grande visibilité du fait d'un partenaire institutionnel.

La difficulté qui se posera sera le prix obtenu auprès des imprimeurs qui forcera peut-être à revoir à la baisse la taille du livret. En s'alliant avec le Conseil régional, une charte graphique plus standardisée et moins personnalisée pourrait nous être imposée avec des pages dédiées aux annonces de la région comme c'est le cas à l'heure actuelle dans les carnets de correspondance.

Si le financement est intégralement pris en charge par l'établissement, il faudra voir avec le gestionnaire quel imprimeur nous fournirait le meilleur tarif et si le budget nécessite de faire appel à des financements autres (MDL, parents d'élèves, demandes auprès de la Région...).

## DIFFICULTES

Difficultés rencontrées	Moyens utilisés pour les surmonter
Conception de la BD : images/dessins	Impliquer des élèves inscrits dans des filières bien spécifiques liées au graphisme, au dessin... ou des élèves volontaires.
Créer un outil qui va permettre à chaque élève de s'identifier	Faire un état des lieux de l'établissement, des réunions de projet qui vont permettre d'établir un consensus
Le temps	Création d'un groupe de travail qui se réunirait au moins une fois toutes les semaines pour évaluer l'avancement des travaux, ou en AP si c'est une classe entière qui lance sur ce projet



## EVALUATION DU PROJET

### EVALUATION OBJECTIVE :

- Statistiques ProNote sur la communication avec les parents (appels, retour d'absences...)
- Affluence aux différentes réunions
- Evolution du climat scolaire (statistiques faits de violence, absences...)
- Implication des parents dans les instances de l'établissement

### EVALUATION SUBJECTIVE :

- Ressenti des différents personnels – retour des partenaires par réunions de bilan
- Echanges informels avec les parents
- Amélioration du climat scolaire (ressentis des professionnels et des élèves) soit par questionnaire réalisé par les membres pilotes (CPE, professeurs...), soit grâce à des remontées par les CPE/Professeurs Principaux en heures de vie de classe et lors des entretiens parents

## COMMUNICATION

### COMMUNICATION EN INTERNE (PHASE DE CONCEPTION)

- ENT / Pronote
- Tableau lumineux, affiches...

### COMMUNICATION EN EXTERNE

- Courriers aux parents
- Courriers aux partenaires
- Presse
- Site internet de l'établissement
- Diffusion au niveau académique.

## RÉFÉRENCES

### TEXTES RÉGLEMENTAIRES

- Loi d'orientation sur l'éducation n°89-486 du 10 juillet 1989.
- Rapport de l'inspection générale d'octobre 2006 sur la place et le rôle des parents dans l'école.
- Décret n°2006-137 du 25-8-2006.
- Circulaire n°2012-056 du 27-03-2012 : circulaire de rentrée 2012.
- Loi d'orientation pour la Refondation de l'Ecole du 10 juillet 2013.

### TEXTES UTILISÉS COMME APPUI

- AUDUC [\*Dix conseils pour bien gérer les relations parents-enseignants\*](#)
- [Comment communiquer avec les parents d'élèves et pour quels bénéfices ?](#)
- [Encourager les relations Ecole-Familles](#)
- [Le climat scolaire \(site Canopé\)](#)
- [Pour un dialogue réussi enseignant-parent/parent-enseignant](#)
- [Rapport n° 2006-057 La place et le rôle des parents dans l'école](#)

### OUTILS UTILISÉS

- www.pixton.com pour la BD en page de garde.
- www.mindomo.com pour la carte heuristique.

## INDEX

- AED : assistant d'éducation
- AP : accompagnement personnalisé
- AVS : auxiliaire de vie scolaire
- CA : conseil d'administration
- CDI : centre de documentation et d'information
- CIO : centre d'information et d'orientation
- CPE : conseiller principal d'éducation
- CVL : conseil de la vie lycéenne
- ENT : environnement numérique de travail
- FLE : français langues étrangères
- MDL : maison des lycéens
- PAI: projet d'accueil personnalisé

PAP : plan d'accompagnement personnalisé

PPRE : programme personnalisé de réussite éducative

PPS : projet personnalisé de scolarisation